

Sécurité Samedi 10 novembre 2012

Deux évasions poussent au départ le directeur d'une prison vaudoise

Par Marco Danesi

Deux évasions poussent au départ le directeur de la prison vaudoise de la Croisée Martin Lachat a démissionné avec effet immédiat de son poste à la Croisée. Une instruction pénale a été ouverte et un audit a été lancé pour réformer la sécurité et l'organisation de l'établissement

Le directeur de la prison vaudoise de la Croisée, dans la plaine de l'Orbe, a démissionné avec effet immédiat. Deux évasions, en juillet et en octobre, ont eu raison de Martin Lachat, en place depuis 2007. Le directeur de la prison lausannoise du Bois-Mermet, Urs Hausammann, le remplacera ad interim en plus de ses tâches actuelles, indique un communiqué diffusé vendredi.

Béatrice Métraux, conseillère d'Etat responsable du Service pénitentiaire, a annoncé dans la foulée l'ouverture d'une instruction pénale. Interrogée par Le Temps, la magistrate constate que «des infractions suffisamment graves ont mis en péril la sécurité et le fonctionnement de l'établissement». Elle n'en dira pas davantage. Dès la semaine prochaine, un audit auscultera en profondeur les maux de l'établissement voué à la détention préventive.

Les évasions de cinq, puis six prisonniers, dont sept ont été repris, ont mis en lumière des «défaillances» humaines et techniques en cascade, à l'image d'un dispositif de détection désactivé pour éviter que le bétail d'un champ limitrophe le déclenche à vide. Les cavales des fugitifs se sont transformées en équipées «rocambolesques», à coups de couteaux et de cuillères.

A la suite des événements, un agent de détention a été renvoyé et la sécurité de la prison renforcée. En même temps, Béatrice Métraux a ordonné une expertise de la sécurité et du fonctionnement de la prison, ainsi qu'un examen de l'organisation hiérarchique. Dans ce contexte, indique le communiqué officiel, Martin Lachat «a estimé qu'il n'était plus en mesure de mener à bien sa mission».

Ce départ précipité est le dernier épisode d'une période tourmentée pour les prisons vaudoises. La mort, en 2010, d'un détenu dans une cellule enfumée de Bochuz, voisine de la Croisée, avait dévoilé les problèmes dont souffre le système carcéral vaudois. La crise qui s'en est suivie a provoqué le départ du directeur de la prison, de la directrice de Bois-Mermet, de piquet la nuit du drame, et de la responsable du Service pénitentiaire (SPEN). Enfin, après un intérim de 18 mois, une nouvelle cheffe de service a été désignée.

Dès le début de cette année, Béatrice Métraux a remplacé le libéral Philippe Leuba à la tête du Département de l'intérieur. Le nouvel état-major a alors entrepris une réflexion à long terme sur le développement des bâtiments et du personnel. Il s'agit, notamment, de répondre à la surpopulation carcérale et aux profils inédits des détenus. Un rapport sur la politique pénitentiaire cantonale est attendu au début de 2013. Plus concrètement, le chantier de la prison pour mineurs de Palézieux a démarré, le centre du Simplon, destiné à la réinsertion, a été inauguré à Lausanne et 80 places seront ajoutées à Bochuz.

Deux suicides ont cependant endeuillé l'été et rappelé qu'il était urgent d'intervenir. L'un et l'autre

ont relancé la question de l'encadrement de personnes incarcérées souffrant de troubles psychiatriques. On planche, d'ailleurs, sur la création d'un établissement spécifique. Les évasions qui ont suivi ont acculé encore davantage le SPEN. Les députés, inquiets, ont réclamé des assises de la chaîne pénale et davantage de personnel. L'état déplorable de la Croisée préoccupe.

Une partie des bâtiments date de 1930. Des réaménagements ont suivi en 1983 et 1994. Puis une extension plus importante a été réalisée entre 2002 et 2004, à une époque marquée, toutefois, par des restrictions budgétaires. De l'aveu de Béatrice Métraux, une partie de l'équipement est désormais désuète. Il va falloir la renouveler. Pour l'heure, de manière à réduire son taux d'occupation très élevé –250 détenus pour 165 places –, une vingtaine de places supplémentaires a été aménagée. Le Conseil d'Etat vient, en outre, d'en financer 81 de plus d'ici à juin 2013.

LE TEMPS © 2012 Le Temps SA